



Syndicat des Eaux de Giromagney

76 faubourg d'Alsace
90200 GIROMAGNY
Tél : 03 84 29 50 19
N° SIRET : 259 000 248 00015 - APE : 8412Z

Renouvellement des compteurs d'eau

Conformément aux obligations réglementaires de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, le Syndicat des Eaux de Giromagney poursuit en 2022, sa campagne de renouvellement des compteurs de plus de 15 ans. En conséquence, tous les compteurs antérieurs à 2007 doivent être remplacés.

Pour savoir si vous êtes concernés, il convient de regarder votre compteur sur lequel apparaît son année de fabrication : les premiers chiffres indiquent l'année de fabrication.



X Si la date de votre compteur est antérieure à 2007, il importe que vous preniez contact avec le Syndicat des Eaux pour fixer un rendez-vous (☎ 03 84 29 50 19 – sdeg90@wanadoo.fr)

Le jour du rendez-vous que vous aurez fixé avec le secrétariat, un technicien interviendra à votre domicile pour effectuer le remplacement. Vous veillerez à ce que le compteur soit libre l'accès s'il est à l'intérieur ou que le regard ne soit pas surchargé par du gravier, tout-venant, ... s'il est à l'extérieur.

Vous n'aurez rien à régler ! Ce remplacement est totalement pris en charge par le Syndicat des Eaux

Information importante : ces nouveaux appareils ne sont pas équipés d'appareil de télérelève (relevé de compteur à distance). Rien ne change : l'index de votre compteur sera toujours relevé par un agent du Syndicat des Eaux.

Guy MICLO, Président du Syndicat des Eaux